

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 11 avril 2016 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin
Messieurs les conseillers : Gérard Messier
Adam Rousseau
Yvon Larochelle
Michel Frappier
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 09 personnes présentes à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous et remercie Monsieur le conseiller Adam Rousseau.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

*** La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par le conseiller, Monsieur Adam Rousseau.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
 - 2.0 Régularité convocation et constat de quorum;
 - 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
 - 4.0 Procès-verbal :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal du 07 mars 2016;
 - Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 07 mars 2016;
 - 5.0 MRC :
 - Info 5.1 Suivi de la rencontre du 16 mars 2016;
 - 6.0 Correspondance:
 - 6.1 Adoption du bordereau de correspondance du 29 février au 01 avril 2016;
 - 7.0 Administration générale :
 - 7.1 Adoption du règlement 2016-196 décrétant les coûts de licences et permis du règlement général 2016-195;
 - 7.2 Mandat de saisie biens meubles pour taxes municipales impayées et certificat du maire;
 - 7.3 Congrès annuel de l'ADMQ;
 - 7.4 Chambre de commerce régionale de Windsor;

- Info 7.5 Présentation du rapport financier au 31 décembre 2015 par RCGT;
- Info 7.6 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2016;
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique:
- 10.0 Travaux publics :
 - 10.1 Adoption du plan d'intervention TECQ 2014-2018;
- 11.0 Hygiène du milieu :
 - 11.1 Interdiction de jeter des ordures sur la rue Principale;
 - 11.2 Choix du traitement pour les matières organiques;
 - 11.3 Adhésion au COGESAF pour l'année 2016-2017;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
- 13.0 Loisirs et culture:
 - 13.1 Journée de l'arbre;
 - 13.2 St-Jean (Fête Nationale) 2016;
 - 13.3 Permis de boisson – St-Jean (Fête Nationale) 2016;
 - 13.4 Parade de la St-Jean (Fête Nationale) 2016;
 - 13.5 Demande de surveillance policière – St-Jean (Fête Nationale) 2016;
 - 13.6 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance

074-04.2016 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

QUE l'item 7.5 soit déplacé avant l'item 4.1;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTION : 6 POUR

7.5 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 PAR RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Monsieur le maire présente Madame Catherine Arbour de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton qui résume les états financiers au 31 décembre 2015.

Monsieur le maire ajoute que les résultats financiers peuvent être consultés sur demande.

075-04.2016 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 07 MARS 2016

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal du 07 mars 2016 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 07 mars 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTION : 6 POUR

4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 07 MARS 2016

La directrice générale ne résume aucun dossier en référence du procès-verbal du 07 mars 2016.

5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 16 MARS 2016 – MRC

Monsieur le maire suppléant, Adam Rousseau résume les dossiers suivants : bacs bruns et infrastructures routières PIIRL.

Monsieur le maire ajoute que des précisions sont attendues lors de la prochaine réunion de la MRC.

076-04.2016 6.1 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 29 FÉVRIER AU 01 AVRIL 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 29 février au 01 avril 2016.

ADOPTION : 6 POUR

077-04.2016 7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-196 DÉCRÉTANT LES COÛTS DE LICENCES ET PERMIS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2016-195

ATTENDU QUE le conseil a déjà adopté divers règlements relatifs aux affaires de la municipalité;

ATTENDU QUE certains articles du règlement 2016-106 intitulé règlement général de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton doit prévoir un coût pour un permis ou une licence;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire tenue le 07 mars 2016 par Monsieur le conseiller Yves Jolin;

ATTENDU QUE le règlement a été remis aux membres du conseil municipal avant ce jour et que les élus présents déclarent en avoir pris connaissance et renoncent ainsi à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers;

QUE le présent règlement portant le numéro 2016-196 décrétant les coûts de licences et permis du règlement général 2016-195 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Article 20

Permis pour la vente d'articles sur les rues, trottoirs et places publiques : 100,00\$ par activité, maximum 1 semaine

Article 45	Permis pour les feux en plein air, de broussailles, pétards, feux pyrotechniques : gratuit
Article 166	Licence pour colporteur/solliciteur : 200,00\$ par activité, maximum 1 semaine
Article 192	Permis d'opération salle de jeux électroniques : 200,00\$ par année courante
Article 200	Permis d'exploitation/jeux électroniques : 200,00\$ par année courante
Article 281	Licence de chiens ou de chats : SPA
Article 287	Duplicata du médaillon ou du certificat : SPA
Article 291	Permis de chenil ou de chien de traîneaux : SPA
Articles 312 et 313	Coût pour mettre en fourrière ou l'amener chez le vétérinaire : SPA
Articles 313 et 322	Coût pour euthanasie : SPA
Articles 317 et 322	Coût pour frais de pension : SPA
Article 322	Coût pour des frais de transport d'un animal : SPA
Article 346	Coût pour le permis d'exploitation d'une salle de danse publique pour adolescents : 200,00\$ par année courante
Article 348	Coût pour permis temporaire d'exploitation d'une salle de danse publique pour adolescents : 200,00\$ par année courante

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTION : 6 POUR

Claude Sylvain
Maire

Sylvie Champagne
Directrice générale

078-04.2016 7.2 MANDAT DE SAISIE BIENS MEUBLES POUR TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES ET CERTIFICAT DU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale informe les membres du conseil municipal que trois (3) dossiers font défaut de paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, Monsieur Claude Sylvain, à signer les brefs de saisie pour ces dossiers ;

ET de mandater Proteau & Associés, huissiers de justice, s.e.n.c. à procéder, à moins de règlement avant la transmission au huissier de chacun de ces dossiers.

ADOPTION : 6 POUR

*** Monsieur le maire commente les procédures avant l'adoption de cette résolution.

079-04.2016 7.3 CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016 ;

QUE les frais d'inscription de 578,32\$ incluant les taxes soient assumés par la municipalité et que les frais afférents lui soient remboursés, selon le budget autorisé.

ADOPTION : 6 POUR

080-04.2016 7.4 CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE WINDSOR

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance reçue le 22 mars 2016 de la Chambre de Commerce Régionale de Windsor quant à la campagne annuelle de « membership »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renouvelle son abonnement à la Chambre de Commerce Régionale de Windsor pour l'année 2016-2017 et autorise le paiement de la cotisation annuelle de 103,48\$.

ADOPTION : 6 POUR

*** **7.6 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 MARS 2015**

La directrice générale résume les états financiers au 31 mars 2016. Les revenus sont de 1 841 303,41\$ comparativement à un budget de 2 507 990,00\$. Les dépenses sont de 667 055,56\$ sur un budget de 2 282 053,00\$. Les immobilisations sont de 70 497,12\$ versus un budget de 98 940,00\$ pour un excédent à date de 1 103 750,73\$.

*** **8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

1^e Monsieur Stéphan Paquin questionne l'utilisation du terrain de volleyball. Des discussions s'en suivent.

*** **9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet n'est discuté.

081-04.2016 10.1 ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT les termes de la résolution 152-06.2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du plan d'intervention, selon le nouveau guide 2014 du MAMOT – Programme TECQ 2014-2018, présenté le 04 avril 2016 par Monsieur Robert Gaudreau, ingénieur de la firme EXP ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan d'intervention des infrastructures municipales du 04 mars 2016 préparé par la firme d'ingénieurs EXP selon les exigences du guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées tel que requis pour le programme TECQ 2014-2018 ;

ET QUE ce plan d'intervention soit déposé au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin d'obtenir leur approbation de la programmation TECQ 2014-2018.

ADOPTION : 6 POUR

082-04.2016 11.1 INTERDICTION DE JETER DES ORDURES SUR LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE le règlement général de la municipalité interdit notamment de jeter des ordures, des déchets ou tout objet quelconque dans les cours d'eau ou dans les fossés de la municipalité ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de l'environnement à l'effet que des panneaux interdisant de jeter des ordures soient installées aux limites de la municipalité, sur la rue Principale ou route 249 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton demande au ministère des Transports l'autorisation d'installer aux limites de la municipalité, sur la rue Principale ou route 249, des panneaux interdisant de jeter des ordures.

ADOPTION : 6 POUR

083-04.2016 11.2 CHOIX DU TRAITEMENT POUR LES MATIÈRES ORGANIQUES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 29 mars 2016 de Madame Ann Bouchard, chargée de projets en environnement de la MRC du Val-Saint-François en référence aux mesures 25 et 26 du plan de gestion des matières résiduelles concernant les matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit choisir si elle désire offrir un service municipal de collecte porte-à-porte des matières organiques (bacs bruns) ou encore si elle préfère implanter un programme obligatoire de compostage domestique avec inventaire et suivi des résultats ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers d'informer la MRC du Val-Saint-François que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton choisit le service municipal de collecte porte-à-porte.

ADOPTION : 6 POUR

Monsieur le maire explique le choix annoncé.

084-04.2016 11.3 ADHÉSION AU COGESAF POUR L'ANNÉE 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 29 mars 2016 quant à l'avis de renouvellement au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renouvelle son adhésion en tant que membre du COGESAF pour l'année 2016-2017 et autorise le paiement de la cotisation annuelle de 50,00\$;

ET QUE Monsieur le conseiller, Gérard Messier, soit désigné représentant de la municipalité aux activités corporatives du COGESAF.

ADOPTION : 6 POUR

12.0 AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun sujet n'est discuté.

085-04.2016 13.1 JOURNÉE DE L'ARBRE

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité environnement se montrent intéressés à poursuivre l'activité en 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 150,00\$ pour l'organisation de cette activité au parc des Pionniers, samedi le 21 mai 2016 de 9h00 à 12h00 ;

QUE l'agent de développement loisir en milieu rural, Monsieur Raymond Pélissier, effectue les demandes nécessaires à la tenue de cette activité ;

QUE le terrain en façade du garage municipal soit priorisé pour une plantation de conifères ;

ET QUE la municipalité s'occupe de récupérer les arbres offerts par l'Association forestière des Cantons de l'Est.

ADOPTION : 6 POUR

086-04.2016 13.2 ST-JEAN (FÊTE NATIONALE) 2016

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 12 novembre 2015 du comité de la St-Jean pour les festivités de 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 3 000,00\$ au comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2016 ;

D'autoriser le comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2016 :

- à tenir leurs activités du 23 et 24 juin 2016 au parc des Pionniers;
- à organiser un feu de joie dans le cadre de l'activité du 23 juin 2016 au parc des Pionniers;
- à utiliser, à titre gratuit, le centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour les activités du 23 au 24 juin 2016;

D'autoriser une dépense supplémentaire n'excédant pas 3 600,00\$, sur présentation de pièces justificatives, afin d'embaucher une agence de sécurité pour faire respecter le stationnement d'un seul côté des rues du Parc, Bibeau, Chanoine Groulx et partie de la rue Leblond à compter de 17h00 le 23 juin 2016 et pour fermer le site à 02h00 le 24 juin 2016, pour la location de clôtures, pour la location de panneaux de signalisation interdisant le stationnement et pour la distribution d'un média poste à toutes les adresses de la municipalité;

D'autoriser la directrice générale à signer la demande d'autorisation pour le feu d'artifice du 23 juin 2016 au parc des Pionniers, lequel est sous la responsabilité de la compagnie FAE Pyrotechnie ;

D'autoriser le débroussaillage du terrain appartenant à la municipalité utilisé antérieurement pour permettre du stationnement supplémentaire et que le chef d'équipe aux travaux publics coordonne les travaux à être effectués ;

D'autoriser que la municipalité assume les frais reliés à la vidange des conteneurs, lesquels frais seront assumés par le poste budgétaire 02.701.50.522 Entretien des terrains et des parcs ;

D'autoriser qu'un employé de voirie soit affecté aux préparatifs et à la désinstallation des équipements, selon son horaire régulier de travail ;

DE réserver le parc des Pionniers les 22, 23, 24, 25 et 26 juin 2016 ;

Qu'une demande soit adressée au comité de la St-Jean 2016 à l'effet qu'un état des opérations financières soit déposé au conseil municipal ;

ET QUE cette résolution soit transmise au président du comité organisateur et au gestionnaire du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

ADOPTION : 6 POUR

087-04.2016 13.3 PERMIS DE BOISSON ST-JEAN (FÊTE NATIONALE) 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie et recommande l'émission du permis de boisson auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux concernant les activités de la St-Jean (Fête Nationale) 2016 du 23 au 24 juin 2016, lesquelles activités auront lieu au parc des Pionniers.

ADOPTION : 6 POUR

088-04.2016 13.4 PARADE DE LA ST-JEAN (FÊTE NATIONALE) 2016

CONSIDÉRANT la procédure d'autorisation du réseau routier pour la tenue d'évènements spéciaux dont l'entretien de la route relève du Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que le comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2016 organise une parade d'une durée approximative de 1 heure, soit entre 10h30 et 11h30 le 24 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur s'assure de la bonne coordination de cette parade en utilisant un système de communication, un nombre de bénévoles suffisants pour assurer la circulation et en demandant la présence d'une auto patrouille de la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie et recommande l'émission du permis par le Ministère des Transports pour la tenue de la parade de la St-Jean (Fête Nationale), édition 2016 selon les détails de la demande du permis d'évènements spéciaux ;

ET QUE cette résolution soit transmise au Ministère des Transports du Québec.

ADOPTION : 6 POUR

089-04.2016 13.5 DEMANDE DE SURVEILLANCE POLICIÈRE - ST-JEAN (FÊTE NATIONALE) 2016

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur de la St-Jean (Fête Nationale) 2016 demande que la municipalité fasse les démarches nécessaires auprès de la Sûreté du Québec afin d'obtenir les services de patrouilleurs lors des activités du 23 au 24 juin 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal appuie et recommande la présente demande du Comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2016;

ET QU'une copie de l'horaire des activités soit transmise à la Sûreté du Québec.

ADOPTION : 6 POUR

090-04.2016 13.6 ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance reçue le 11 mars 2016 du Conseil Sport Loisir de l'Estrie quant à la campagne annuelle de « membership »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renouvelle son abonnement au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2016-2017 et autorise le paiement de la cotisation annuelle de 100,00\$;

ET QUE Madame la conseillère, Manon Jolin et Monsieur le conseiller, Adam Rousseau soient désignés représentants de la municipalité aux activités corporatives du CSLE.

ADOPTION : 6 POUR

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

COMPTES A PAYER DU 08 MARS AU 10 AVRIL 2016

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600187 (C)	4278		2016-03-18	37	HYDRO-QUEBEC	734,00 \$
201600188 (I)	4279		2016-03-23	37	HYDRO-QUEBEC	1 903,54 \$
201600189 (I)	4280		2016-03-23	51	BELL MOBILITE	190,05 \$
201600190 (I)	4281		2016-03-23	117	VISA DESJARDINS	267,63 \$
201600191					annulé	

Total des chèques émis

3 095,22 \$

COMPTES A PAYER- SÉANCE 11 AVRIL 2016

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600192 (I)	4319		2016-04-12	18	L'ETINCELLE	917,73 \$
201600193 (I)	4334		2016-04-12	21	RESSORTS CHARLAND (SHERB) INC.	361,60 \$
201600194 (I)	4285		2016-04-12	24	BELL Canada	581,31 \$
201600195 (I)	4297		2016-04-12	30	DEPANNEUR RENALD MORIN	620,70 \$
201600196 (I)	4301		2016-04-12	34	FEDERATION QUEBECOISE MUNICIPALITES	10,34 \$
201600197 (I)	4310		2016-04-12	37	HYDRO-QUEBEC	4 668,24 \$
201600198 (I)	4312		2016-04-12	38	IMPRIMERIE MARTINEAU INC.	108,08 \$
201600199 (I)	4327		2016-04-12	42	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	235,38 \$
201600200 (I)	4341		2016-04-12	44	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	93,36 \$
201600201 (I)	4352		2016-04-12	47	VILLE DE SHERBROOKE	41 647,35 \$
201600202 (I)	4344		2016-04-12	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 911,94 \$
201600203 (I)	4346		2016-04-12	54	TARDIF DIESEL INC.	198,48 \$
201600204 (I)	4283		2016-04-12	55	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	578,32 \$
201600205 (I)	4291		2016-04-12	58	COMITE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE	3 000,00 \$
201600206 (I)	4294		2016-04-12	59	COOP DES CANTONS, COOPERATIVE AG.	179,89 \$
201600207 (I)	4320		2016-04-12	96	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S. INC.	1 393,26 \$
201600208 (I)	4354		2016-04-12	117	VISA DESJARDINS	2,55 \$
201600209 (I)	4329		2016-04-12	128	POMPES R. FONTAINE -	3 736,25 \$
201600210 (I)	4289		2016-04-12	131	CHAMBRE DE COMMERCE DE WINDSOR	103,48 \$
201600211 (I)	4293		2016-04-12	132	CONSEIL SPORT LOISIR ESTRIE	100,00 \$
201600212 (I)	4353		2016-04-12	135	VILLE DE WINDSOR	85 083,99 \$
201600213 (I)	4340		2016-04-12	145	SHERLENN INC.	413,31 \$
201600214 (I)	4343		2016-04-12	151	SOCAN (SOCIETE AUTEURS)	68,03 \$
201600215 (I)	4287		2016-04-12	173	CABLE-AXION INC.	344,58 \$
201600216 (I)	4300		2016-04-12	190	FABRIQUE ST-FRANCOIS-XAVIER	1 000,00 \$
201600217 (I)	4308		2016-04-12	201	GREAT WEST	3 133,38 \$
201600218 (I)	4311		2016-04-12	204	HYDRO-QUÉBEC-LUMIERES	496,68 \$
201600219 (I)	4316		2016-04-12	229	J. ANCTIL INC.	40,43 \$
201600220 (I)	4331		2016-04-12	263	RÉGIE INTERM. INCENDIE WINDSOR	275,00 \$
201600221 (I)	4306		2016-04-12	275	FONDS INFORMATION sur le territoire	8,00 \$
201600222 (I)	4335		2016-04-12	276	REVENU DU Canada	4 264,08 \$
201600223 (I)	4332		2016-04-12	277	REGIMES DE RETRAITE ET ASS. QUÉBEC	477,61 \$
201600224 (I)	4336		2016-04-12	278	REVENU DU QUEBEC	10 530,24 \$
201600225 (I)	4305		2016-04-12	280	FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	280,28 \$
201600226 (I)	4339		2016-04-12	300	SANI ESTRIE INC.	5 541,55 \$
201600227 (I)	4337		2016-04-12	341	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	484,10 \$
201600228 (I)	4288		2016-04-12	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE	21,80 \$
201600229 (I)	4323		2016-04-12	454	ORIZON MOBILE	162,11 \$
201600230 (I)	4342		2016-04-12	455	SINTO INC.	86,23 \$
201600231 (I)	4303		2016-04-12	462	FERME RICHARD ROULEAU	1 500,00 \$
201600232 (I)	4328		2016-04-12	470	PNEUS METRO INC.	1 468,98 \$
201600233 (I)	4326		2016-04-12	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	3 625,69 \$
201600234 (I)	4345		2016-04-12	502	SYNDICAT CANADIEN FONCTION PUBLIQUE	395,74 \$
201600235 (I)	4349		2016-04-12	506	UAP INC.	431,77 \$
201600236 (I)	4315		2016-04-12	575	IN-FO.CA	242,59 \$
201600237 (I)	4304		2016-04-12	577	FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	2 355,55 \$
201600238 (I)	4333		2016-04-12	614	RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	199,77 \$
201600239 (I)	4338		2016-04-12	616	ROUSSEAU ADAM	20,00 \$
201600240 (I)	4298		2016-04-12	701	DISTRIBUTION J. M. BERGERON INC.	30,91 \$
201600241 (I)	4321		2016-04-12	723	MARCHE ST-FRANCOIS	71,70 \$

201600242 (I)	4295	2016-04-12	726	CORPORATIONS DES FLEURONS DU	1 301,52 \$
201600243 (I)	4290	2016-04-12	781	COGESAF	50,00 \$
201600244 (I)	4286	2016-04-12	827	BLAIN ANDRÉ	570,00 \$
201600245 (I)	4325	2016-04-12	847	PARC MARIE-VICTORIN	62,87 \$
201600246 (I)	4347	2016-04-12	879	TECHNOLOGIES CDWARE INC.	82,61 \$
201600247 (I)	4350	2016-04-12	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	220,06 \$
201600248 (I)	4351	2016-04-12	921	VALORIS -	6 012,75 \$
201600249 (I)	4330	2016-04-12	945	PRAXAIR CANADA INC.	189,88 \$
201600250 (I)	4299	2016-04-12	965	DUPUIS MARYSE	143,50 \$
201600251 (I)	4313	2016-04-12	998	INDUSTRIELLE ALLIANCE	1 904,30 \$
201600252 (I)	4324	2016-04-12	1015	PAQUETTE MORIN	1 500,00 \$
201600253 (I)	4317	2016-04-12	1045	LES ENCADREMENTS TURGEON	22,48 \$
201600254 (I)	4322	2016-04-12	1051	MONTY SYLVESTRE INC.	6 181,71 \$
201600255 (I)	4309	2016-04-12	1053	GROUPE ENVIRONEX	114,00 \$
201600256 (I)	4284	2016-04-12	1054	AVIZO EXPERTS CONSEILS	1 661,39 \$
201600257 (I)	4314	2016-04-12	1109	INDUSTRIELLE ALLIANCE	205,88 \$
201600258 (I)	4282	2016-04-12	1110	ADF DIESEL (SHERBROOKE)	4 385,15 \$
201600259 (I)	4348	2016-04-12	1114	TRAITEMENT D'EAU SHERBROOKE	2 069,55 \$
201600260 (I)	4318	2016-04-12	1117	LES SERVICES EXP INC.	18 396,00 \$
201600261 (I)	4302	2016-04-12	1118	FERME DES CEDRES SENC	151,13 \$
201600262 (I)	4307	2016-04-12	1119	GIGUERE NANCY & LOISELLE STEVE	45,00 \$
201600263 (I)	4296	2016-04-12	1120	CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	1 386,52 \$
201600264 (I)	4292	2016-04-12	1121	CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	132,22 \$

Total des chèques émis

230 290,88 \$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001

13 830.20\$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002

12 047.32\$

091-04.2016 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date du 11 avril 2016 au montant de 230 290,88\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier à l'unanimité des conseillers que soit adopté la liste des comptes à payer telle que déposée;

ET QUE la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

ADOPTION : 6 POUR

***** 15.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est discuté.

***** 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

1^e Monsieur Jacques Dion demande à qui s'adresser pour obtenir un permis pour qu'il puisse utiliser son sable dans ses chemins privés. Après discussion, Monsieur Dion va vérifier auprès de la MRC du Val-Saint-François.

2^e Monsieur Kevin Godbout questionne l'entretien de la rue des Bernaches. Madame la conseillère Manon Jolin explique le processus en cours pour un projet de règlement d'emprunt quant à une taxe de secteur. Des discussions s'en suivent.

092-04.2016 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h40.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Claude Sylvain, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière